

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juin 2019 à 19H00

N°DCM2019.06.12/01

Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal - 3ème étage
Président : M. Sébastien MAURE, Maire de LA ROCHE-SUR-FORON
Secrétaire de séance : Mme Nadine CAUHAPE
Rapporteur : M. Claude THABUIS et M. Vincent BELLE-CLOT (Directeur financier)

Conseillers en exercice : trente-trois.

Présents : Sébastien MAURE, Sylvie ROCH, Nicole COTTERLAZ-RANNARD, Jean Philippe DEPREZ, Frédérique DEMURE, Patrick TOURNIER, Laurence POTIER-GABRION, Claude THABUIS, Marc ENDERLIN, Pascal MILARD, Suzy FAVRE ROCHEX, Sylvie CHARNAUD, Christine PAUBEL, Valérie MENONI, Virginie DANG VAN SUNG, Zekai YAVUZES, Philippe REEMAN, Marie-Madeleine BERTOLINI, Nadine CAUHAPE, Monique BAUDOIN, Patrick PICARD, Michelle GENAND Jean Claude GEORGET,

Excusés avec procuration : Claude QUOEX (Procuration à Nicole COTTERLAZ-RANNARD), Philippe BOUILLET (Procuration à Sébastien MAURE), Bénédicte DEMOL (Procuration à Laurence POTIER-GABRION) Sylvie MAZERES (Procuration à Sylvie ROCH), Christophe BEAUDEAU (Procuration à Philippe REEMAN), Saida BENHAMDI (Procuration à Monique BAUDOIN), Jacky DESCHAMPS BERGER (Procuration à Patrick PICARD), Yvette RAMOS (Procuration à Jean-Claude GEORGET)

Excusé(e)s sans procuration : Pascal CASIMIR, Eric DUPONT

Conseillers votants : trente (Monsieur le Maire ne participe pas au vote)

Objet : **Budget principal Commune : compte administratif, compte de gestion et affectation du résultat 2018.**

Résultat de l'exercice 2018

Les recettes de fonctionnement de l'exercice sont de 13 491 288.12€ contre 11 656 317.98€ de dépenses. Le résultat de l'exercice s'établit à 1 834 970.14€. Compte tenu d'un excédent antérieur reporté de 1 526 314.15€ le résultat de clôture s'élève à 3 361 284.29€. Les résultats de clôture des années précédentes étaient de 4 744 945.66€ en 2017 6 150 279€ en 2016, 3 747 136€ en 2015, 3 560 995€ en 2014, de 3 727 743€ en 2013 et de 3 720 863€ en 2012.

Les recettes d'investissement de l'exercice sont de 9 222 560.93€ contre 11 006 454.85€ de dépenses. Compte tenu d'un solde d'exécution antérieur reporté (excédent de financement) de 818 303.12€ le solde d'exécution global s'élève à 965 590.80€ (besoin de financement) à fin 2018. Les restes à réaliser génèrent un besoin de financement de 993 215.13€.

Comme la section d'investissement de 2018 génère un besoin de financement global de 1 958 805.93€, il sera proposé pour l'affectation du résultat de clôture 2018 d'imputer au compte 1068 réserves (investissement) 1 958 805.93€ et le solde en report (recette de fonctionnement du budget 2019), au compte 002 excédent de fonctionnement reporté pour 1 402 478.36€.

Dépenses de fonctionnement

91.5% des crédits alloués en terme de dépenses réelles de fonctionnement (DRF) ont été consommés, soit 10 744k€. Les DRF sont en progression de 1.6% par rapport au compte administratif 2017 (//CA17), soit +168k€.

Le chapitre 011 « charges à caractère général » représente 27% des dépenses (3 178K€). 85% des crédits de ce chapitre ont été consommés. Le niveau de dépenses est en augmentation par rapport à 2017 de 2.5% (+76k€) Les principaux éléments sont les suivants :

- ❖ Les achats (comptes 60*** comprenant l'eau, gaz, électricité, carburant, alimentation, fournitures...) représentent 8% des dépenses (954k€) ; 90% des crédits ont été consommés. Les dépenses sont en baisse de 6% (-62k€). On notera les mouvements suivants :

comptes	CA 2018	Evolution //CA17	% évolution	commentaires
60612 énergie, électricité	405k€	-36k€	-8%	Hiver doux en 2018, l'inverse en 2017
60631 fournitures entretien	21k€	-4k€	-16%	Meilleure gestion des stocks
60633 fournitures voirie	26k€	-12k€	-31%	Sur panneaux et sel de déneigement
6064 fournitures administratives	21k€	-4k€	-14%	

6068 autres matières et fournitures	61k€	-5k€	-7%	En 2017 la MJC	Accusé de réception en préfecture 074-21749224-20190613 Hébergement d'urgence pour le jardin partagé de DCM2019_6_12_01-DE Date de télétransmission : 17/06/2019 Date de réception préfecture : 17/06/2019
-------------------------------------	------	------	-----	----------------	--

- ❖ Les services extérieurs (comptes 61*** comprenant la location, entretien et réparation, assurance, documentation, formation...) représentent 14% des dépenses (1 637K€) ; 83% des crédits ont été consommés, c'est 10% de plus qu'en 2017 (+154k€).

Comptes	CA 2018	Evolution //CA17	% évolution	commentaires
6135 locations mobilières	68k€	+22k€	+47%	Prix de location des serveurs hébergés en hausse suite à leur changement et location de nacelle suite panne
614 charges locatives de copropriété	26k€	+19k€	+17%	Entrée dans le patrimoine de la commune du bâtiment 70 ave J.Jaurès
615221 entretien des bâtiments	365k€	+52k€	+92%	Dépenses ponctuelles liées à la démolition de bâtiments
615231 entretien voies et réseaux et 615232 autres réseaux	547k€	+42k€	+8%	Plus de travaux sur l'entretien des chaussées (enrobés)

- ❖ Les autres services extérieurs (comptes 62*** comprenant les honoraires, rémunération d'intermédiaires, fêtes et cérémonies, affranchissement, télécommunication ...) représentent 4% des dépenses (500K€) ; 79% des crédits ont été consommés, c'est 4% de moins qu'en 2017 (-18k€).

Comptes	CA 2018	Evolution //CA17	% évolution	commentaires
6226 honoraires	5k€	-5k€	-49%	Diminution des frais EPF74 liée à la fin de période de portage foncier sur la plus part des dossiers
6228 intermédiaires divers	212k€	-23k€	-10%	Non renouvellement de dépenses ponctuelles en 2017 type pont neuf, fin marché agenda 21, TAP pour 50k€. dépense ponctuelle en 2018 migration serveur hébergé 24k€
6232 fêtes et cérémonies	108k€	+14k€	+20%	Commémorations 100 ans de l'armistice (12k€)

- ❖ Les impôts et taxes (comptes 63*** comprenant les taxes foncières payées par la commune et cartes grises) représentent moins de 1% des dépenses (86K€) et augmentent de près de 3%//CA17 (+3k€). A périmètre constant les taxes foncières augmentent de 4k€, notamment sur la foire qui voit ses bases revalorisées.

Le chapitre 012 « charges de personnel » représente 40% des dépenses, soit 4 672k€. 93% des crédits de ce chapitre ont été consommés.

Entre 2017 et 2018 les charges de personnel augmentent de 7k€ (+0.1%).

Cette hausse a pu être contenue grâce à la fin des TAP, aux non remplacements de certains départs (dans le cadre de réorganisations ou du fait de l'absence de candidat) et à la maîtrise de la politique salariale (négociation des salaires d'embauche, recours à l'avancement de grade et à la promotion interne de manière raisonnée).

En 2018, la commune compte 149 agents (127 agents sur emplois permanents, auxquels s'ajoutent 22 agents sur emplois non permanents). Ces 149 agents représentent 119,43 équivalents temps plein (ETP). Entre 2010 et 2017, les effectifs en ETP sont passés de 110,02 à 119,43 soit une augmentation de 8,55%.

Cette hausse des effectifs s'explique principalement par :

- la création de nouveaux services (restaurant scolaire, médiathèque, informatique) ;
- le renfort de services existants afin d'améliorer le service rendu aux usagers (population, police municipale) ;
- la nécessité de remplacer des personnels reclassés ou absents sur de la longue durée pour raisons de santé.

Les 149 agents de la collectivité sont composés de 111 titulaires et de 38 non titulaires.

Les effectifs se répartissent pour 55,70% de femmes et 44,30% d'hommes. La moyenne d'âge des agents communaux est de 46 ans.

Le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » représente 19% des dépenses (2 243K€). Près de 98% des crédits de ce chapitre ont été consommés. Les dépenses augmentent de 4.4% (+95k€) par rapport à 2017.

Comptes	CA 2018	Evolution //CA17	% évolution	commentaires
657362 subvention au CCAS	621k€	+71k€	+13%	En 2018 l'intégralité de la subvention d'équilibre budgétée a été versée
6574 subventions aux associations	836k€	+36k€	+4%	Compensation à la MJC pour le transfert du ménage

Le chapitre 66 « charges financières » représente 2,7% des dépenses (317k€). Le taux moyen de la dette se situe en 2018 à 2.15%.

Le chapitre 014 « atténuation de produits » représente 2,8% des dépenses (924 k€) par le fonds de péréquation (FPIC) il évolue de +10% par rapport au CA17 (+31k€).

Accusé de réception en préfecture
 (924 k€) par le fonds de péréquation (FPIC)
 DCM2019_6_12_01-DE
 Date de télétransmission : 17/06/2019
 Date de réception préfecture : 17/06/2019

Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF), déduction faite des produits de cession et des reprises de provision sur risques et charges, s'élèvent à 13 298k€. Elles sont en progression de 0.6% //CA17 (+85k€)

Le chapitre 70 « Produits des services du domaine et ventes diverses » représente 4% des recettes (641K€). Les réalisations sont supérieures de 1.7% par rapport aux prévisions (+11k€) et diminue de 5.6%//CA17, soit -38k€.

Comptes	CA 2018	Evolution //CA17	% évolution	commentaires
7062 redevances culturelles	121k€	-14k€	-10%	Décalage d'encaissement sur 2017 de la facturation de fin 2016 de l'école de musique
7067 redevances périscolaires	350k€	-30k€	-8%	Baisse recettes cantine et garderie et fin des TAP (-6k€)

Le chapitre 73 « impôts et taxes » représente 54% des recettes (8 096k€). Les réalisations sont supérieures de 2.6% par rapport aux prévisions (+202k€). Les recettes du chapitre augmentent de 0.8% par rapport à 2017, soit 66 k€.

Comptes	CA 2018	Evolution //CA17	% évolution	commentaires
731*** (TF-TH...)	4 473k€	+102k€	+2%	Progression des bases fiscales
73211 Attribution de compensation	2 464k€	-17k€	-1%	Transfert pôle gare
7381 droits de mutation	579k€	-53€	-8%	Représente 4% des RRF. Les droits de mutation sont malgré une baisse par rapport à 2017 à un sommet historique
7388 taxes sur les terrains devenus constructibles	66k€	+66k€		Recette ponctuelle en 2018
7351 taxe sur l'électricité	200k€	-23k€	-10%	Le taux de reversement de la taxe par le SYANE passe de 92% en 2017 à 85% en 2018

Le chapitre 74 « dotations, subventions et participations » représente 23% des recettes (3 502K€). Les réalisations sont supérieures de 3.6% par rapport aux prévisions (+121€). Les recettes de ce chapitre augmentent de 2.3%//CA17 (+77K€).

Comptes	CA 2018	Evolution //CA17	% évolution	commentaires
744 FCTVA	39k€	+39k€		Depuis 2018 récupération de la TVA sur certaines dépenses de fonctionnement dans le cadre du FCTVA
74123 dotation de solidarité rurale	205k€	-25k€	-11%	Sortie progressive de la DSU : 90% en 2017, 80% en 2018, 70% en 2019, 60% en 2020, 50% en 2021 puis 0 en 2022
7473 dotations du Département	1 771k€	+63k€	+4%	Fonds genevois : 1491 frontaliers en 2018 contre 1520 en 2017 mais hausse du fonds du fait du taux de change

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » représente 3% des RRF (487K€). Les réalisations sont supérieures de 12% par rapport aux prévisions (+53k€), du fait de la location toute l'année du centre de loisir d'Orange, mais aussi du fait d'indemnités d'assurance. Les recettes de ce chapitre sont stables +0.3%// CA17.

Le chapitre 76 « produits financiers » s'élève à 435k€. Il est constitué par le versement annuel du fonds de soutien pour la sortie des prêts structurés. Ce même montant sera versé chaque année jusqu'en 2028.

Le chapitre 77 « produits exceptionnels » s'élève à 117k€ et se compose de subventions ponctuelles pour 7k€ et pour 98K€ de produits de cession, ainsi que diverses recettes exceptionnelles

Le chapitre 78 « reprise sur provisions » s'élève à 30k€ et correspond à l'ajustement de la provision pour risques et charges financiers sur deux prêts en franc suisse (54k€).

Le chapitre 013 « atténuation de charges » représente 1% des recettes (117K€) et se compose des remboursements d'assurance au titre des arrêts de travail et des sommes perçues au titre des contrats de travail aidés.

Le chapitre 002 « Excédent de fonctionnement reporté » correspond à la part de résultat de 2017 reporté en recette de fonctionnement sur l'exercice 2018. Il s'élève à 1 526k€.

Dépenses d'investissement

Le remboursement en capital de l'annuité de la dette s'élève à 1 039k€.

Les subventions versées sont de 2k€ au titre de l'aide à la réhabilitation et de 60k€ au titre du pôle gare pour la CCPR.

Les dépenses d'équipement brut sont de 6 644k€.

Les principales dépenses effectuées en 2018 portent sur :

- ❖ Des frais d'études et acquisition de logiciels pour 53k€ (détail p 19 de l'annexe – comptes 202- 2031- 2051)
- ❖ Des acquisitions foncières et aménagement de terrains pour 27k€ (détail p 19 de l'annexe – comptes 2111- 2112-2128)
- ❖ Des investissements sur les bâtiments à hauteur de 4 610k€ (détail p 19 et 20 de l'annexe – comptes 21312- 21318- 2135- 2138)
- ❖ Des travaux de voirie et de réseaux pour 1 552k€ (détail p 20 et 21 de l'annexe – comptes 2151-21534-238)
- ❖ Des achats de matériel, véhicules, mobilier pour 122k€ (détail p 20 de l'annexe – comptes 2158-2181- 2182- 2813- 2184- 2188)
- ❖ Le portage auprès de l'Etablissement Public Foncier (EPF74) pour 279k€ détail p 21 de l'annexe – comptes 27638)

Recette d'investissement

Le chapitre 10 « dotations et réserves » s'élève à 3 587k€. Il se compose des recettes de taxe d'urbanisme (60k€), du fonds de compensation de taxe sur la valeur ajoutée FCTVA (309k€) et de l'affectation du résultat de 2017 pour 3219k€.

Le chapitre 13 « subventions d'investissement » s'élève à 768€ avec pour principales subventions (détail p 22 de l'annexe) :

- ❖ Des subventions pour la voirie à hauteur de 215k€
- ❖ Des subventions pour la rénovation de bâtiments pour 498k€
- ❖ Le produit des amendes de police pour 55k€

Le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » s'élève à 801k€. Un nouvel emprunt de 800k€ a été contracté sur 15 ans au taux de 1.45% auprès de la SFIL (filiale de la Banque Postale et de la Caisse des dépôts).

Dettes

Les échéances de portage non échues auprès de l'EPF 74 pour les acquisitions foncières rue de l'Egalité s'élèvent à 68k€ au 31/12/2018, auquel s'ajoute la TVA lors du transfert de propriété 49k€ soit un total de 117k€.

L'en-cours de dette, au sens de la comptabilité publique, c'est à dire hors prêt contracté pour financer le fonds de soutien s'élève au 31/12/2018 à 9 388k€.

L'annuité payée en 2018, incluant le remboursement du prêt finançant le fonds de soutien s'est élevée à 1 334k€. Il convient de soustraire l'aide perçue au titre du fonds de soutien qui s'est élevée à 435k€, soit un reste à charge de 899k€.

La typologie de la dette au sens de la charte « Gissler » est la suivante :

- ❖ 6 prêts représentant 99% de l'en-cours, soit 9 201k€ pour 5 prêts et 4 356k€ pour le prêt finançant le fonds de soutien sont classés en « 1-A ». C'est-à-dire des prêts avec un taux fixe ou un taux variable simple.
- ❖ 2 prêts représentant 1% de l'en-cours, soit 186k€ sont classés en « 4-A ». C'est-à-dire des prêts dont l'indice est hors zone Euro avec un taux fixe ou un taux variable simple. Dans le cas présent il s'agit de prêts en Franc Suisse avec un taux variable indexé sur le LIBOR CHF.

Synthèse

	Fonctionnement	Investissement	Reste à réaliser
Recettes de l'exercice	13 491 288.12	9 222 560.93	1 158 729.82
Dépenses de l'exercice	-11 656 317.98	-11 006 454.85	-2 151 944.95
Solde d'exécution antérieur		818 303.12	
Excédent antérieur reporté	1 526 314.15		
Résultat de l'exercice	1 834 970.14		
Résultat de clôture	3 361 284.29		
Solde d'exécution de l'exercice		-1 783 893.92	
Solde d'exécution		-965 590.80	-993 215.13
Besoin de financement de la section d'investissement		-1 958 805.93	

Affectation du résultat :

Compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de clôture à hauteur de 1 958 805.93€ au compte 1068 réserves (investissement) et le solde soit 1 402 478.36€ au compte 110 Report à nouveau (Fonctionnement 002).

Conformément aux articles L.1612-12, L.2121-31 et L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), et après que Monsieur le Maire se soit retiré, le Conseil municipal est appelé à approuver le compte administratif 2018, ainsi que le compte de gestion 2018 établi par le Receveur municipal relatifs au budget principal de la Commune et l'affectation du résultat de clôture.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par **28 voix « Pour », et 2 Abstentions (JC GEORGET et Y. RAMOS par procuration à JC GEORGET)**

- **APPROUVE** le compte administratif et le compte de gestion 2018 du budget principal,
- **APPROUVE** l'affectation du résultat de clôture à hauteur de 1 958 805.93€ au compte 1068 « réserves (Investissement) » et le solde soit 1 402 478.36€ au compte 110 « Report à nouveau (Fonctionnement 002) ».

Certifiée exécutoire par le Maire
Reçue en Sous-Préfecture de Bonneville,
Le 17 juin 2019
Affichée en mairie le 19 juin 2019

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme
à l'original,
La Roche-sur-Foron, le 13 juin 2019
Le Maire,
Sébastien MAURE



Accusé de réception en préfecture
074-217402247-20190613-
DCM2019_6_12_01-DE
Date de télétransmission : 17/06/2019
Date de réception préfecture : 17/06/2019